

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2023

PRÉSENTS

MM. Serge BERARD, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Damien COMBET, Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mme Marie DECHESNE, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Jean-Philippe GILLET, Mmes Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, M. Erwan LE SAUX, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Daniel SERANT, Mmes Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

POUVOIRS

Agnès BERAL donne pouvoir à Pierre FRESSYNET
Laurence BEUGRAS donne pouvoir à Lionel BRUNEL
Guy BOISSERIN donne pouvoir à Christine MARCILLIERE
Dominique CHARVOLIN donne pouvoir à Patricia GRANGE
Guillaume LEVEQUE donne pouvoir à Céline ROTHEA
Martial GILLE donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN

ABSENTS

Jean-Luc BERARD
Christiane CONSTANT
Grégory NOWAK

SECRETARE : Daniel SERANT

Ouverture de la séance à 18h30

1/Compte-rendu des décisions de la Présidente et du Bureau selon la délibération du 06 juillet 2020 portant délégation sur la période du 12 mai 2023 au 12 juin 2023

Compte-rendu des décisions prises par Mme La Présidente en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations 2020-31 et 2020-32 en date du 6 juillet 2020, conformément aux articles L3611-3, L3611-2, L 3221-10-1, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

2/ RAPPORTS

2.1 - ADMINISTRATION

Rapporteur : Françoise Gauquelin

2023-61 : Désignation du référent déontologue élu local du cdq69

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-62 : Installation d'un nouveau représentant au sein du Sagyrc (Syndicat intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières)

M. Gillet est d'accord pour représenter la CCVG au sein du SAGYRC ;

M. Combet tient à préciser que seule la commune de Chaponost, s'agissant du bassin versant de l'Yzeron, est concernée par le SAGYRC. A Chaponost, M. Crozet représente déjà la commune, alors que pour la CCVG il s'agissait de M. Perraud avec Mme Ducastel en suppléante. En raison d'un problème calendaire sur la commune, survenance

des réunions du SAGYRC et des conseils municipaux aux mêmes jours, il a été proposé la candidature d'un représentant d'une autre commune.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-63 : Désignation d'un représentant et son suppléant - Sud-Ouest Emploi

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

2023-64 : Convention constitutive de groupement de commandes relatif à des marchés d'assurance

M. Perraud interroge sur les motifs de résiliation de la convention.

Mme Gauquelin répond que les résiliations surviennent soit suite à la survenance d'une sinistralité importante ou bien dans un contexte économique compliqué. Face à cette réticence, certaines communes sont confrontées à une augmentation tarifaire importante pouvant atteindre jusqu'à 60%.

M. rajoute que dans sa commune, son contrat Flotte Auto a fait l'objet d'une augmentation tarifaire de 60% qui reste encore compétitive, à ce jour.

Mme Gauquelin rajoute que pour ne pas alourdir la sinistralité, la collectivité territoriale, est encouragée à ne pas déclarer de petits sinistres pour éviter une augmentation tarifaire.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2.2 – BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Guy Boisserin

Concession de gestion et d'exploitation de l'Aquagaron : tarification gaz et électricité

M précise que l'arbitrage a été fait pour l'électricité et non pour le gaz. Il y aura un avenant au contrat, à signer avec le nouveau délégataire.

Mme Gauquelin précise que la décision a été prise très rapidement en pesant le pour et le contre.

Il n'y a pas de vote ce jour. La convention sera faite plus tard.

2.3 – FINANCES

Rapporteur : Catherine Staron

2023-65 : Tarification 2024 : évolution de la tarification 2023

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2.4 – AGRICULTURE

Rapporteur : Jérôme Crozet

2023-66 : Acquisition foncière parcelles AW 37 et 41 – Secteur du Paradis à Millery

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2.5 – TOURISME

Rapporteur : Damien Combet

2023-67 Subvention Vélo-Club de Briqnais – Entretien et balisage des circuits VTT sur le territoire de la CCVG

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2.6 – VOIRIES

Rapporteur : Jean-Louis Gergaud

2023-68 : Classement dans le domaine public des parcelles acquises par la CCVG

M. Le Saux demande si cela concerne des parcelles libres de fait.

M. Gergaud répond que cela ne concerne pas forcément des parcelles libres de fait. Sur Montagny, il y avait une parcelle privée pour faire une voirie. Ce sont des régularisations ou des achats pour les voies douces.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2.7 – DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapporteur : Josiane Chapus

2023-69 : Politique de la ville : Contrat de ville 2015-2020 prorogé en 2023 – Programmation des actions 2023

M. Bérard rajoute que la rencontre avec la Préfète déléguée doit avoir lieu prochainement. Il devrait y avoir une sortie de la politique de la ville d'ici la fin de l'année. Il y a de nombreux impacts. Monsieur précise malgré tout que c'est un point positif de sortir de ce dispositif au vu des objectifs du territoire. Il va falloir trouver des compensations, car ce sont des pertes nettes.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3/DIVERS

M. Bérard a oublié de préciser quelques informations lors de la délibération sur Sud-Ouest Emploi. Au fil des années Sud-Ouest Emploi a développé des missions de plus en plus importantes sur le territoire du Rhône. Il a fallu concrétiser le changement de territoire en changeant le conseil d'administration, avec un nouveau président en l'occurrence une présidente (Madame Derandeu). De fait, la CCVG fera partie d'un conseil d'administration (Marie Deschene).

Lors du prochain communautaire, il y aura une présentation du bâtiment agricole collectif dont le permis vient d'être accordé.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est close à 19h30

À Brignais, le 27 juin 2023

Françoise Gauquelin
Présidente
Signé le, 11/08/2023,
GAUQUELIN Françoise

Daniel Serant
Secrétaire de séance



